



# PROJET EDUCATIF LOCAL

**COMMUNAUTE de COMMUNES  
de MONTAIGNE en MONTRAVEL**

Le Bourg  
24230 VELINES



**MONTAIGNE en MONTRAVEL**



# SOMMAIRE



<b>Préambule</b>	<a href="#"><u>page 4</u></a>
 <i>Première partie :</i>	
<b>Aménagement des différents temps de l'enfant et du jeune :</b>	<a href="#"><u>page 7</u></a>
I- <u>Organisation de la journée type</u>	<a href="#"><u>page 7</u></a>
II- <u>Organisation de la semaine type</u>	<a href="#"><u>page 7</u></a>
III- <u>Organisation de l'année type</u>	<a href="#"><u>page 8</u></a>
IV- <u>Constats</u>	<a href="#"><u>page 9</u></a>
V- <u>Objectifs et Actions de remédiation</u>	<a href="#"><u>page 10</u></a>
 <i>Deuxième partie :</i>	
<b>Acteurs éducatifs du territoire :</b>	<a href="#"><u>page 11</u></a>
I- <u>Associations sportives</u>	<a href="#"><u>page 11</u></a>
II- <u>Associations culturelles</u>	<a href="#"><u>page 15</u></a>
III- <u>Amicale Laïque de Saint Antoine de Breuilh section Centre de loisirs</u>	<a href="#"><u>page 16</u></a>
IV- <u>Bibliothèques</u>	<a href="#"><u>page 17</u></a>
V- <u>Multimédia</u>	<a href="#"><u>page 18</u></a>
VI- <u>Atelier d'Arts Plastiques à Saint Antoine de Breuilh</u>	<a href="#"><u>page 18</u></a>
VII- <u>Relais Assistantes Maternelles</u>	<a href="#"><u>page 19</u></a>
VIII- <u>Ecoles primaires</u>	<a href="#"><u>page 19</u></a>
IX- <u>Collège de Vélines</u>	<a href="#"><u>page 20</u></a>
X- <u>Constats</u>	<a href="#"><u>page 23</u></a>



XI- Objectifs et Actions de remédiation

[page 25](#)

**Conclusion**

[page 26](#)

**Annexes**

[page 29](#)



# **PREAMBULE**



La Communauté de Communes de Montaigne en Montravel a vu le jour le 06 juillet 2005. Elle comprenait les communes de BONNEVILLE ET SAINT AVIT DE FUMADIERES, FOGUEYROLLES, MONTAZEAU, MONTCARET, NASTRINGUES, SAINT ANTOINE DE BREUILH, SAINT SEURIN DE PRATS, SAINT VIVIEN et VELINES. Le 1<sup>er</sup> janvier 2007, LAMOTHE-MONTRAVEL est venue compléter cette liste.

Sa création reposait sur la volonté des élus d'élaborer une politique commune autour de l'enfance et la Jeunesse.

Au cours de l'année 2005, un comité de pilotage composé d'élus de chaque commune est constitué. Sa mission est de dresser un état des lieux. Il permettra de faire le point sur les données quantitatives (population, nombre d'enfants...) et de réunir des informations sur les besoins et les attentes de la population.

Ainsi, les parents, les professionnels de l'enfance, les adolescents, les associations ont été interrogés.

Cette vaste enquête a fait apparaître les forces et les faiblesses de notre territoire concernant les différents modes de garde et de loisirs des 0/6 ans, des 6/12 ans et des adolescents.

Voici la conclusion de ce diagnostic initial :

*En guise de conclusion, le diagnostic a révélé des points forts :*

*Le territoire est en développement et en pleine restructuration. Les communautés de communes se montent, prennent leurs marques et tissent de nouveaux liens. C'est un véritable chantier de coopération intercommunale qui s'ouvre. Les communes isolées qui ne souhaitent pas entrer dans une intercommunalité prennent le risque de voir leur population payer les services au prix fort ou pire encore d'en être exclus... quand elles ne sont pas mises en demeure de participer.*

*L'aménagement du territoire passe par la mutualisation des moyens et une coopération active entre les collectivités.*

## **Les atouts du territoire :**

- une activité associative importante sur l'ensemble des communes*
- des expériences anciennes ou récentes qui démontrent l'allant et la motivation des personnes qui les ont mises en place*
- la commune de St Antoine de Breuilh a été pionnière et a su tisser des liens avec les structures d'accueil proches. Elle a surtout permis la création d'un centre de loisirs qui fonctionne bien et sur lequel on peut s'appuyer.*



### **Les difficultés :**

- les déplacements représentent une difficulté pour certains, mais pour d'autres cela constitue un véritable problème. Les familles qui n'ont pas de véhicules sont mises à l'écart de fait des modes de garde collectifs ou des activités de loisirs des enfants.
- un déficit du lien social.
- l'absence de structure d'accueil petite enfance
- l'absence de prise en charge des adolescents désœuvrés

***Il s'agit d'entreprendre pour consolider la qualité de vie du territoire.***

***À long terme, les familles doivent pouvoir bénéficier de modes de garde appropriés et tous les jeunes habitants accéder à des activités éducatives et de loisirs de qualité.***

### **Les objectifs :**

*Les collectivités se positionnent au-delà d'une simple logique de consommation et devront construire un schéma de développement à partir des objectifs suivants :*

- *Faciliter l'accès aux modes de gardes et activités de loisirs existants.*
- *Développer et conforter les structures existantes*
- *Coopérer avec les 2 communautés de communes voisines et mutualiser les moyens*
- *Favoriser les échanges, la communication*
- *Renforcer le lien social entre les habitants*

*Pour réaliser ces objectifs sur le territoire, il convient de mettre en place une stratégie de maillage des actions éducatives. Celle-ci est appuyée par un choix délibéré de coproduction entre les initiatives des habitants et les projets institutionnels de l'intercommunalité en faveur du bien-être public.*

*Une nouvelle voie vers un développement désirable et durable que nous souhaitons pour demain s'ouvre...*

Au terme du diagnostic Enfance et Jeunesse, Monsieur FOURCAUD, Président de la Communauté de Communes et Monsieur LLEDOS, Président de la CAF de la Dordogne ont signé les contrats « Enfance » et « Temps Libre » le 7 mars 2006.

A cours de l'année 2006 et du début de l'année 2007, de nombreuses actions ont pu être menées à terme par la Communauté de Communes :

- Signature d'une convention avec l'Amicale Laïque de Saint Antoine de Breuilh concernant le subventionnement du centre de loisirs des 6/12 ans communal qui devient ainsi intercommunal



- Signature d'une convention avec l'association « Les P'tits Loups » de Port Sainte Foy pour l'accueil des enfants de notre territoire à la crèche du même nom
- Création d'un centre de loisirs maternel à Bonneville pour les 3/6 ans
- Signature d'une convention avec la Communauté de Communes de Castillon-Pujols pour l'accueil des enfants de notre territoire dans leur centre de loisirs et leur halte-garderie
- Signature d'une convention avec la Communauté de Communes du Pays Foyen pour la mise à disposition de l'animateur de leur Relais Assistantes Maternelles

La volonté actuelle de la Communauté de Communes est de prendre du recul par rapport au rapide développement des deux dernières années afin d'harmoniser l'offre sur son territoire.

L'étude d'un Projet Educatif Local rentre dans cette logique. Il permettrait d'impliquer les partenaires institutionnels et locaux : établissements scolaires, parents, associations sportives et culturelles, et de mettre en cohérence les ressources.

Un nouveau Comité de Pilotage a été réuni afin de compléter le diagnostic initial.



## PREMIERE PARTIE



### AMENAGEMENT DES DIFFERENTS TEMPS DE L'ENFANT ET DU JEUNE

#### I- Organisation de la journée type

	Période scolaire	Hors période scolaire
7h30-9h00 Temps périscolaire (TP)	Garderie sur l'ensemble des écoles dont 4 gratuites Activités manuelles à Bonneville	Centre de loisirs 3/6 ans et 6/12 ans
Classe	9h00 à 12h00-12h30	Centre de loisirs 3/6 ans et 6/12 ans
12h00-13h30 Pause méridienne (PM)	12h00-12h30 à 13h30-14h00 12h00-14h00 à Saint Antoine	Centre de loisirs 3/6 ans et 6/12 ans
Classe	13h30 ou 14h00 à 16h15-17h00	Centre de loisirs 3/6 ans et 6/12 ans
16h30-18h30 Temps périscolaire (TP)	16h15-17h00 à 18h30-19h00 Aide aux devoirs à Lamothe, Saint Vivien Activités manuelles à Bonneville Garderie dans les autres écoles	Centre de loisirs 3/6 ans et 6/12 ans
20h00-22h00 Soir		

#### II- Organisation de la semaine type

	lundi	mardi	mercredi	jeudi
TP	Garderie	Garderie	Garderie Centres de loisirs	Garderie
Classe	Classe	Classe	Bibliothèque de Saint Antoine Bibliothèque de Vélines Centres de loisirs	Classe



PM	Cantine	Cantine	Centres de loisirs	Cantine
Classe	Classe Véli'net	Classe	Centres de loisirs Football Assos sportives du collège Bibliothèque de Saint Antoine Bibliothèque de Fougueyrolles Tennis	Classe
TP	Garderie Rentrée 2007 : animation périscolaire dans une école du secteur	Garderie Rentrée 2007 : animation périscolaire dans une école du secteur	Centres de Loisirs	Garderie Bibliothèque Montcaret Judo 4/6 et 10/13 Rentrée 2007 : animation périscolaire dans une école du secteur Tennis
Soir		Véli'net		

	vendredi	samedi	dimanche
TP	Garderie		
Classe	Classe	Atelier cirque Bibliothèque de Saint Antoine	
PM	Cantine		
Classe	Classe	Bibliothèque de Lamothe Rencontres de football Tennis	
TP	Garderie Bibliothèque de Lamothe Judo 6/9 et ados Football PMG Rentrée 2007 : animation périscolaire dans une école du secteur Tennis	Rencontres de football	
Soir			



### III- Organisation de l'année type

septembre	Octobre	novembre	décembre	janvier	février
Foot/judo Tennis/Rugby Cirque/canoë Equitation	Foot/judo Tennis/Rugby Cirque/canoë Equitation	Centres de loisirs Canoë	Foot/judo Tennis/Rugby Cirque/canoë Equitation	Foot/judo Tennis/Rugby Cirque/canoë Equitation	Foot/judo Tennis/Rugby Cirque/canoë Equitation
Foot/judo Tennis/Rugby Cirque/canoë Equitation Relais Assistentes Maternelles	Foot/judo Tennis/Rugby Cirque/canoë Equitation Relais Assistentes Maternelles	Foot/judo Tennis/Rugby Cirque/canoë Equitation Relais Assistentes Maternelles	Foot/judo Tennis/Rugby Cirque/canoë Equitation Relais Assistentes Maternelles	Foot/judo Tennis/Rugby Cirque/canoë Equitation Relais Assistentes Maternelles	Foot/judo Tennis/Rugby Cirque/canoë Equitation Relais Assistentes Maternelles
Foot/judo Tennis/Rugby Cirque/canoë Equitation	Foot/judo Tennis/Rugby Cirque/canoë Equitation	Foot/judo Tennis/Rugby Cirque/canoë Equitation	Centres de loisirs Canoë	Foot/judo Tennis/Rugby Cirque/canoë Equitation	Centres de loisirs Canoë
Foot/judo Tennis/Rugby Cirque/canoë Equitation Relais Assistentes Maternelles	Centres de loisirs Relais Assistentes Maternelles Canoë	Foot/judo Tennis/Rugby Cirque/canoë Equitation Relais Assistentes Maternelles	Relais Assistentes Maternelles Canoë	Foot/judo Tennis/Rugby Cirque/canoë Equitation Relais Assistentes Maternelles	Centres de loisirs Relais Assistentes Maternelles Canoë

mars	avril	mai	juin	juillet	août
Foot/judo Tennis/Rugby Cirque/canoë Equitation	Foot/judo Tennis/Rugby Cirque/canoë Equitation	Foot/judo Tennis/Rugby Cirque/canoë Equitation	Foot/judo Tennis/Rugby Cirque/canoë Equitation	Centres de loisirs Séjours sportifs Séjours ados Canoë	Centres de loisirs Séjours sportifs Séjours ados Canoë
Foot/judo Tennis/Rugby Cirque/canoë Equitation Relais Assistentes Maternelles	Foot/judo Tennis/Rugby Cirque/canoë Equitation Relais Assistentes Maternelles	Foot/judo Tennis/Rugby Cirque/canoë Equitation Relais Assistentes Maternelles	Foot/judo Tennis/Rugby Cirque/canoë Equitation Relais Assistentes Maternelles	Centres de loisirs Séjours sportifs Séjours ados Relais Assistentes Maternelles Canoë	Centres de loisirs Séjours sportifs Séjours ados Canoë
Foot/judo Tennis/Rugby Cirque/canoë Equitation	Centres de loisirs Canoë	Foot/judo Tennis/Rugby Cirque/canoë Equitation	Foot/judo Tennis/Rugby Cirque/canoë Equitation	Centres de loisirs Séjours sportifs Séjours ados Canoë	Centres de loisirs Séjours sportifs Séjours ados Canoë
Foot/judo Tennis/Rugby Cirque/canoë Equitation Relais Assistentes Maternelles	Centres de loisirs Relais Assistentes Maternelles Canoë	Foot/judo Tennis/Rugby Cirque/canoë Equitation Relais Assistentes Maternelles	Foot/judo Tennis/Rugby Cirque/canoë Equitation Relais Assistentes Maternelles	Centres de loisirs Séjours sportifs Séjours ados Relais Assistentes Maternelles Canoë	Centres de loisirs Séjours sportifs Séjours ados Relais Assistentes Maternelles Canoë



## IV- Constats

### **Une bonne prise en charge des enfants les jours d'école**

Les 10 communes qui composent la Communauté de Communes de Montaigne en Montravail proposent toutes des services de garderie matin et soir ainsi qu'un service de cantine. Les enfants sont ainsi pris en charge durant toute la journée en période scolaire. Des services de bus entre les écoles en RPI : Rassemblements Pédagogiques Intercommunaux viennent compléter cette offre.

Les services de garderie sont disparates sur le secteur car elles restent à la charge des communes. Certains offrent une prestation supplémentaire : atelier d'activités manuelles, aide aux devoirs.

La pause méridienne à Saint Antoine de Breuilh est la plus longue du secteur (2h00). Ceci engendre des problèmes de comportement, dus à l'inactivité, dans la cour de l'école.

Hors période scolaire, le choix des activités est limité mais il permet une couverture correcte de la journée. En effet, les centres de loisirs accueillent les enfants de 7h45 à 18h30.

### **Une offre insuffisante le week-end**

Les activités pour les enfants et les jeunes sont actuellement centrées, essentiellement, sur la semaine scolaire.

Le changement de rythme scolaire dans les écoles primaires et maternelles du canton de Vélines a entraîné un bouleversement dans le calendrier hebdomadaire. Le report de la demi-journée du samedi matin au mercredi matin a handicapé les associations. Certaines activités du mercredi matin ont dû être déplacées au samedi (atelier cirque). D'autres ont dû s'adapter : les centres de loisirs ont réaménagé leurs horaires pour pouvoir accueillir les enfants après la classe.

### **Un choix restreint pendant les vacances en particulier pour les adolescents**

Les associations sportives suivent le calendrier scolaire.

Les vacances offrent donc peu d'alternatives. Pour les moins de 12 ans, les centres de loisirs sont à la fois un mode de garde mais aussi une prestation de services de qualité. En effet, le gestionnaire a pris le parti de proposer un programme détaillé à la journée.

Pour les adolescents, en revanche, l'offre est très réduite : en dehors des camps sportifs ou des camps des centres de loisirs, il ne leur est proposé actuellement aucune activité régulière.

## V- Objectifs et Actions de remédiation

🗑 **Améliorer l'offre sur l'année en direction des adolescents par la mise en place d'actions régulières**



## DEUXIEME PARTIE



### LES ACTEURS EDUCATIFS DU TERRITOIRE

#### I- Associations sportives

	Atelier Cirque Musique en Vélinois	Rugby Club Vélinois	Tennis Club Montravel
Agrément jeunesse	non	oui	
Agrément sport	non	oui	
Chèques Loisirs	oui	non	
Chèques Sports	oui	non	oui
actions	Festival du cirque Concert de Noël	Ecole de Rugby Vétérans	Journée du sport Téléthon
Cotisation annuelle	180.00€	50.00€/1 ; 80.00€/2	8000€
Période de fonctionnement	Période scolaire	Période scolaire Stage d'été pour les + de 14 ans	Période scolaire Tournoi en juillet
Nombre de salariés	0	0	1
Nombre d'éducateurs Brevet d'Etat	2	2 éducateurs 1 entraîneur	1 BE Tennis
Moins de 6 ans	12	1	
De 6 à 12 ans	30	14 garçons/2 filles	27 garçons/16 filles
De 12 à 16 ans		2	15 garçons/7filles

	A.S. Pays de Montaigne et Gurçon	Judo Dojo Montcarétois	Hand-ball Foyen Vélinois
Agrément jeunesse		non	oui
Agrément sport		oui	oui
Chèques Loisirs	non	non	non
Chèques Sports	non	non	oui
actions	Championnats, coupes, tournois	Téléthon, tournoi, championnats	rencontres inter- assos, défi sport
Cotisation annuelle	40.00€	125.00€	Ecole de hand : 25.00€ ; - de 11 ans : 42.00€ ; - de 13 ans : 45.00€ ; - de 15 ans : 55.00€
Période de fonctionnement	Période scolaire	Période scolaire	Période scolaire
Nombre de salariés	0	1	0
Nombre d'éducateurs Brevet d'Etat	2	1	
Moins de 6 ans	0	6 garçons/2 filles	
De 6 à 12 ans	66 garçons	25 garçons/15 filles	9 garçons/20 filles
De 12 à 16 ans	33 garçons	7 garçons/2 filles	6 garçons/19 filles



	Canoë Kayak Saint Antoinais		
Agrément jeunesse	non		
Agrément sport	oui		
Chèques Loisirs	non		
Chèques Sports actions	Oui/ANCV Formation/stages		
Cotisation annuelle	68.00€ poussins à minimes/78.00€ cadets à vétérans		
Période de fonctionnement	Toute l'année		
Nombre de salariés	1		
Nombre d'éducateurs Brevet d'Etat	1		
Moins de 6 ans			
De 6 à 12 ans	2		
De 12 à 16 ans	11		

### **🗑 Musique en Véloinois section cirque**

Cette association organise un atelier cirque pour les enfants tous les samedis matins.

#### Points forts :

- *la création de cette activité a répondu à une véritable attente chez les parents*
- *le nombre de participants est en progression*
- *le professionnalisme des intervenants*

#### Points faibles :

- *le recouvrement des cotisations*
- *la communication*
- *les coûts (intervenants, location du gymnase) très importants*

#### Projets :

- *améliorer la communication*
- *réduire les frais*

### **🗑 Rugby Club Véloinois**

Ce club est affilié à la Fédération Française de Rugby. C'est le seul club de Rugby de notre territoire.

Les équipes participent aux championnats, challenges et tournois organisés par le Comité de Côte d'Argent de Rugby.

#### Points forts :

- *une bonne communication au niveau local*
- *des installations correctes*
- *les valeurs véhiculées par ce sport*
- *l'« effet Coupe du Monde 2007 » qui devrait attirer les enfants vers ce sport*



- *les actions ponctuelles entreprises avec les écoles primaires*

Points faibles :

- *les coûts élevés des assurances, des transports qui engendrent des difficultés financières*
- *le désengagement des parents*
- *le manque de bénévoles*

Projets :

- *développer un partenariat avec les enseignants des écoles publiques du secteur*

### **🏠 Tennis Club Montravel**

Ce club réunit 65 licenciés dont 35% de filles. Il comprend un club junior ainsi qu'un mini tennis

Les licenciés participent aux Journées du Sport, au Téléthon, aux Championnats du Périgord, à la Coupe de Guyenne et à de nombreux tournois.

Points forts :

- *très bon fonctionnement de l'équipe de bénévoles*
- *sport mixte praticable à tout âge*
- *participation au sport scolaire par le Tennis à l'école*

Points faibles :

- *manque d'implication des parents*
- *manque de salle de Tennis homologuée pour les rencontres d'hiver*
- *dispersion des terrains de tennis sur un territoire vaste dû au regroupement des Clubs de Montcaret, de Saint Antoine de Breuilh, de Saint Méard de Gurçon et du Fleix.*
- *difficultés à trouver un Brevet d'Etat et à le financer*

Projets :

- *développer un partenariat avec les enseignants des écoles publiques du secteur*
- *obtenir une salle de sports*

### **🏠 Association Sportive du Pays de Montaigne et Gurson**

Il s'agit d'un club de football qui réunit 250 licenciés issus des communes des cantons de Vélines et de Villefranche de Lonchat. L'école de football compte à elle seule 100 enfants.

Les entraînements ont lieu le mercredi, le vendredi et le samedi sur l'ensemble des terrains de football des 2 cantons.

L'association prend part à des tournois, des coupes, des championnats ; elle propose des stages ainsi que des séjours à l'étranger.

L'école de football passe une charte avec les enfants sur des thèmes tels que respect, citoyenneté...

Points forts :

- *le grand nombre de licenciés*
- *une bonne couverture du territoire*
- *une équipe dirigeante solide*



### Points faibles

- *manque d'investissement de la part des parents*
- *manque de bénévoles*
- *manque d'installations sportives*
- *difficultés à recruter des éducateurs*
- *difficultés au niveau des transports*

### Projets :

- *améliorer les transports, le recrutement d'éducateurs diplômés*
- *obtenir des infrastructures adaptées*

## **🏪 Club de Judo de Montcaret**

Le club de Judo de Montcaret compte 70 adhérents dont 55 enfants.

Les cours ont lieu le jeudi de 17h45 à 18h45 pour les 4/6 ans et de 18h45 à 19h45 pour les 10/13 ans et le vendredi de 18h00 à 19h00 pour les 6/9 ans et de 19h00 à 20h30 pour les ados, dans un dojo au-dessus de la salle des fêtes de la commune.

Le club est affilié au club départemental et participe aux stages départementaux, aux tournois et aux championnats de Dordogne et d'Aquitaine. Il a accès au centre de formation Alliance Dordogne Judo.

### Points forts :

- *un des rares sports à démarrer l'apprentissage dès 4 ans*
- *seul club de judo de la Communauté de Communes*

### Points faibles :

- *le dojo est trop petit*
- *manque de signalisation de l'emplacement du dojo*
- *coût élevé du Brevet d'Etat*
- *manque d'implication des adhérents*

### Projets :

- *obtenir une salle adaptée plus spacieuse*
- *augmenter les effectifs*

## **🏪 Hand-ball Foyen Vélois**

Ce club de hand-ball couvre les territoires des Communautés de Communes du Pays Foyen et de Montaigne en Montravel.

Il a participé à différentes actions communales et nationales : Défi Sport, rencontres inter-associations, opération Grand Stade pour le Mondial 2007.

### Points forts :

- *un territoire vaste*
- *discipline collective qui attire un nombreux public féminin*

### Points faibles :

- *peu de bénévoles*



- *difficultés à faire participer les parents notamment pour l'encadrement durant les déplacements*
- *installations non-conformes : pas de chauffage, goudron au sol...*

### **🗑️ Canoë kayak Saint Antoinais**

En plus d'être un club sportif ouvert à tout public, le canoë kayak Saint Antoinais réalise la formation des cadres et des moniteurs, des stages de Ligue, d'Equipe de France, du CD24, et de la Fédération Française. Il a en projet la formation au BNSS ainsi qu'une activité Handisport.

En outre, c'est le seul club qui pratique toute l'année.

#### Points forts :

- *la diversité des pratiques*
- *le site naturel incomparable*
- *une discipline originale*
- *la capacité de se développer*

#### Points faibles :

- *manque de bénévoles*
- *manque d'implication des parents avec toutefois une nette amélioration au niveau de l'encadrement et de l'intérêt au projet pédagogique*
- *vétusté des locaux, inadaptation à l'activité du club*
- *la suppression des aides de l'Etat met en péril le maintien du poste de permanent*

#### Projets :

- *obtenir un aménagement des locaux*
- *accentuer la formation des jeunes moniteurs*

## II- Associations culturelles

### **🗑️ Musique en Vélinois**

En dehors de l'atelier cirque, Musique en Vélinois organise des concerts sur la commune de Vélines dont le Concert de Noël, créé en 2004.

En outre, depuis 2005, cette association favorise le développement sur le territoire de la culture du cirque par le biais du Festival du Cirque (3<sup>ème</sup> édition en 2007).

### **🗑️ Association Mosaïque**

Cette association est née en 1990 d'un regroupement des Coopératives Scolaires des écoles publiques et du collège du secteur de Vélines.

En 1999, Mosaïque a élargi son champ d'intervention à la diffusion culturelle concertée en milieu rural. Elle propose, tout au long de l'année, une programmation culturelle variée : théâtre, musique et chansons, danse, folklore et expositions (peintures, arts plastiques, sculptures, photos).

La cotisation annuelle est fixée à 1.00€ par élèves.



Points forts :

- l'excellent contact avec les écoles du secteur
- des représentants dans de nombreuses communes
- les relations avec les différents services départementaux afférents à la culture
- la programmation de qualité

Points faibles :

- le peu d'intérêt des parents
- le manque d'infrastructures adaptées
- des difficultés à communiquer vers le grand public

Projets :

- développer un partenariat avec les centres de loisirs
- utiliser les compétences locales au niveau de l'animation d'atelier

**🏠 Bonne...Ville du Blues**

Il s'agit d'une association qui organise des concerts de Blues sur le territoire de la Communauté de Communes.

Ses dirigeants ont en projet de mettre en place des cours de musique dans les écoles de la Communauté de Communes. Ils ont contactés l'Ecole Nationale de Musique de Périgueux qui est chargée de l'enseignement et la diffusion musicale dans le département. Des professeurs itinérants quadrillent la Dordogne. L'antenne la plus proche de notre secteur est celle de Montpon.

**III- Amicale Laïque de Saint Antoine de Breuilh section centres de loisirs**

L'Amicale Laïque de Saint Antoine de Breuilh a créé en 1999 le centre de loisirs des 6/12 ans « Tatanka ». Depuis l'été 2006, un nouveau centre 3/6 ans « Les Mini Pousses » à Bonneville est venu compléter l'offre existante.

La capacité d'accueil maximale des centres est de 24 enfants pour les 3/6 ans et de 30 pour les 6/12 ans.

Le centre de Saint Antoine de Breuilh fonctionne dans les locaux de l'école publique : salle de motricité, salle d'Arts Plastiques, cantine et cour aménagée.

Depuis son ouverture, la fréquentation du centre de loisirs n'a cessé d'augmenter mis à part en 2004.

Ce centre de loisirs confirme en 2006 son attractivité aux yeux des enfants et de leurs parents. Plusieurs facteurs expliquent son succès : une équipe stable avec à sa tête une directrice, Agnès LAVEAU, présente depuis l'ouverture, et un programme de qualité articulé autour d'un projet éducatif étayé.

Le centre de Bonneville est hébergé provisoirement dans la salle des fêtes. Dès le départ, sa fréquentation a été encourageante.

Au bout d'un an, le bilan est très positif car ce centre fonctionne au maximum de sa capacité depuis le début de l'été 2007.

Toutefois, les deux structures ne sont pas accueillies dans les meilleures conditions : la salle des fêtes de Bonneville doit être prochainement détruite et la cohabitation avec les enseignants de Saint Antoine de Breuilh n'est pas toujours évidente.

Ainsi, la Communauté de Communes de Montaigne en Montravel a démarré une réflexion sur son aptitude à investir dans des bâtiments à disposition des centres de loisirs.



Le Conseil Communautaire a validé un avant-projet de construction sur la commune de Bonneville.

A la rentrée de l'année scolaire 2007/2008, une animation périscolaire va voir le jour dans 4 écoles primaires du secteur : Lamothe-Montravel, Montcaret, Saint Antoine de Breuilh et Vélines.

Cette activité, qui se déroulera le soir de 16h30 à 18h30, sera gérée par l'Amicale Laïque de Saint Antoine de Breuilh dans le cadre des centres de loisirs.

Il s'agira de cycles d'environ 6 semaines entre deux périodes scolaires sur un thème précis sportif (sports collectifs, sports de contact...) ou culturel (Arts plastiques, théâtre...).

#### IV- Bibliothèques

##### **📖 Bibliothèque de Vélines**

La bibliothèque municipale de Vélines est animée par 5 bénévoles. Elle fonctionne en réseau avec la Bibliothèque Départementale de Prêt de la Dordogne. Elle sert également de dépôt pour les bibliothèques de Montcaret et de Lamothe-Montravel.

Elle possède, en outre, un fond propre d'environ 4000 titres. De nouveaux ouvrages sont achetés régulièrement grâce à une subvention de la mairie.

La bibliothèque de Vélines compte une centaine d'adhérents. Ces derniers payent une cotisation de 5.00€ pour les Vélinois et de 8.00€ hors commune.

Elle est ouverte le mercredi de 10h00 à 12h00 et deux samedi après-midi au mois de Juillet.

Les enfants de l'école publique maternelle et primaire de Vélines ont accès à la bibliothèque le jeudi après-midi.

##### **📖 Bibliothèque de Montcaret**

La bibliothèque de Montcaret est ouverte le jeudi de 15h00 à 19h00 à tous publics ainsi que le jeudi de 12h45 à 13h30 pour les enfants de l'école Pierre TAUZIAC de Montcaret.

L'accueil est réalisé par 5 bénévoles.

Elle compte environ 1100 titres pour adultes et 600 titres pour enfants auxquels viennent s'ajouter les ouvrages prêtés par la Bibliothèque Départementale de Prêt de Périgueux en dépôt pour 6 mois.

L'emprunt de livres est totalement gratuit.

##### **📖 Bibliothèque de Lamothe-Montravel**

La bibliothèque municipale est gérée par l'Amicale Laïque de Lamothe-Montravel. Elle est ouverte le vendredi de 16h00 à 17h30 et le samedi de 15h00 à 17h00.

##### **📖 Bibliothèque de Saint Antoine de Breuilh**

La bibliothèque de Saint Antoine de Breuilh est ouverte le mercredi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00, le samedi de 9h00 à 11h30 et le deuxième jeudi du mois de 14h00 à 16h00.

Deux bénévoles assurent l'accueil du public.

L'emprunt de livres est gratuit.



La bibliothèque fonctionne en réseau avec la Bibliothèque Départementale de Prêt (BDP) de Périgueux. Une navette apporte les commandes le jeudi. Elle possède un fond propre d'environ 2 500 titres auxquels s'ajoutent 900 titres BDP mis en dépôt pour 6 mois.

### **📖 Bibliothèque de Fougueyrolles**

La Bibliothèque de Fougueyrolles est ouverte le mercredi après-midi de 14h00 à 16h00. La permanence est assurée par une employée municipale.

## V- Multimédia

### **📖 Véli'net**

Cet atelier multimédia est ouvert le lundi après-midi de 14h30 à 16h00, le mardi soir de 18h30 à 19h30 et sur rendez-vous dans la semaine.

Véli'net est une section de l'Amicale Laïque de Vélines. Deux bénévoles se partagent les permanences du lundi et du mardi. Un troisième intervenant prend en charge les cours particuliers ainsi que des déplacements à domicile.

Les cours sont dispensés dans un local communal à côté de la bibliothèque municipale de Vélines. Ils sont ouverts à tous après règlement de la carte de l'Amicale Laïque et d'une participation de 26.00€ pour l'année.

En 2006/2007, l'atelier accueillait environ une quinzaine de personnes à raison de 2 à 3 par séance. Ces personnes sont issues du canton de Vélines et de ses communes limitrophes. Il s'agit surtout de personnes retraitées qui souhaitent s'initier à Internet et aux rudiments de l'informatique (traitement de texte...).

L'association dispose de 5 postes informatiques dont un neuf (Windows Vista) et 4 plus anciens (Windows 98 et 2000) ainsi que d'une connexion internet et wifi.

L'atelier est ouvert toute l'année sauf en juillet et en août (uniquement sur demande).

#### Points forts :

- *un gros potentiel de développement*
- *une équipe motivée*

#### Points faibles :

- *manque de bénévoles*
- *manque de moyens financiers*
- *problèmes de communication*
- *les jeunes ne sont intéressés essentiellement que par les jeux*

## VI- Atelier d'Arts Plastiques à Saint Antoine de Breuilh

Bénédicte DEMARCHE, après une maîtrise d'Arts Plastiques, a choisi d'ouvrir à Saint Antoine de Breuilh, un atelier privé.

Elle enseigne aux enfants dès l'âge de 5 ans le mercredi et le vendredi soir. Chaque cours est l'occasion d'aborder un thème nouveau choisi par l'artiste. Un sujet libre est proposé chaque mois.



En complément de ces cours hebdomadaires, des stages d'un jour sont organisés régulièrement.

A la rentrée scolaire de septembre 2007, l'atelier a déménagé à Port Sainte Foy. Il n'y a par conséquent plus de cours d'Arts Plastiques sur notre territoire.

## VII- Relais Assistantes Maternelles

La Communauté de Communes de Montaigne en Montravel a passé, en mai 2007, une convention avec la Communauté de Communes du Pays Foyen pour la mise à disposition d'un animateur dans le cadre d'une antenne du Relais Assistantes Maternelles à Vélines.

Depuis juin 2007, Monsieur PEREZ accueille les assistantes maternelles accompagnées des enfants dont elles ont la garde, une matinée toutes les deux semaines.

Ces rencontres ont pour but de développer la créativité et l'imagination des enfants en leur proposant des animations d'éveil et de découverte, des activités manuelles, des échanges. Elles contribuent à leur socialisation.

En parallèle, l'animateur informe et conseille parents et assistantes maternelles sur l'accueil à domicile.

## VIII- Ecoles primaires

La Communauté de Communes de Montaigne en Montravel compte 9 écoles maternelles et primaires dont 7 sont en RPI (Bonneville, Montazeau, Saint Vivien, Montcaret, Saint Seurin de Prats et Lamothe). Deux d'entre elles sont jumelées avec des communes ne faisant pas partie de la Communauté de Communes (Lamothe - Saint Michel de Montaigne et Fougueyrolles - Saint Méard de Gurçon).

Chaque école ou RPI propose des services de cantine et de garderie qui sont à la charge des communes mis à part la garderie de Lamothe qui est gérée par l'Amicale Laïque.

### **▣ Projet d'Accompagnement à la Scolarité**

Les directeurs des écoles de Lamothe-Montravel, Montcaret, Saint Antoine de Breuilh et Vélines ont constaté un certain nombre de difficultés rencontrées dans leurs écoles : difficultés scolaires, problèmes de comportement,....

Ils souhaiteraient pouvoir mettre en place une structure pour aider ces enfants.

Ils ont donc contacté un certain nombre de personnes : élus, CAF, MSA, assistante sociale, REP,... afin d'engager une réflexion collective sur les moyens à mettre en œuvre. Un comité de pilotage a ainsi été créé.

Sa première mission a été de poser un diagnostic sur les difficultés rencontrées : dialogue avec les parents, absentéisme, illettrisme de la famille, non-francophonie, situations familiales extrêmes (maltraitance, enfants placés).

Des objectifs ont alors été dégagés :

Pour les familles :

- améliorer le dialogue famille/école (médiation, compréhension des enjeux du système éducatif)
- améliorer la compréhension du fonctionnement du système éducatif
- accompagner la scolarité des enfants
- construire le rôle d'éducateur des parents



- valoriser le rôle d'éducateur des parents

Pour les enfants :

- améliorer la réussite scolaire en donnant des habitudes de travail, des techniques d'apprentissages
- améliorer le dialogue, la relation parents/enfants (valorisation du travail des parents et du travail des enfants)
- élargir l'environnement culturel de l'enfant
- améliorer la compréhension des enjeux de l'école (que vient-on y faire ? pour quoi faire ?)

Les directeurs vont mettre à profit les mois à venir pour constituer une association et finaliser leur projet avant de le présenter en septembre au comité de pilotage.

### **▣ Associations de Parents d'Elèves**

Chaque école ou RPI de notre territoire possède une Association de Parents d'Elèves. Celles-ci organisent diverses manifestations sur leur commune afin de récolter des fonds pour aider les enseignants à mener à bien leurs projets éducatifs. Au fil des ans, des initiatives locales particulières ont vu le jour.

#### **\* Amicale Laïque de Lamothe-Montravel section école**

La garderie de Lamothe-Montravel est gérée par l'Amicale Laïque. Elle salarie une personne pour l'aide aux devoirs. La mairie emploie deux personnes à disposition de l'Amicale Laïque. Les problèmes rencontrés sont multiples :

- problèmes d'effectif : jusqu'à 50 enfants
- problèmes administratifs : établissement des salaires...
- problèmes de locaux : la salle est trop petite pour accueillir les enfants
- problèmes de compétence du personnel pour envisager la mise en place d'activités manuelles ou autres

L'Amicale Laïque est une association gérée par des bénévoles. L'augmentation de la fréquentation et le désengagement des parents devient de plus en plus difficile à gérer.

#### **\* Aujourd'hui pour demain**

Jusqu'au mois d'Avril 2007, cette association organisait du soutien scolaire dans les locaux de l'école de Saint Michel de Montaigne pour les enfants du RPI Lamothe-Saint Michel. En raison de la lassitude croissante des bénévoles devant le peu d'implication des parents, cette activité a été suspendue.

*Aujourd'hui pour demain* participe, en outre, au soutien financier des projets pédagogiques des écoles. Elle finance totalement des vacances pour les enfants de familles défavorisées des deux communes.

Enfin, des activités intergénérationnelles sont organisées une fois par trimestre.

### **IX- Collège Olympe de Gouges de Vélines**

Le collège de Vélines est le seul établissement public secondaire du territoire de la CdC. Il est situé au cœur du village et possède son propre gymnase.



## Des effectifs en hausse

Le collège de Vélines comptait en 2006/2007, 192 élèves :

- 2 classes de 6<sup>ème</sup> ✱52 élèves
- 2 classes de 5<sup>ème</sup> ✱53 élèves
- 2 classes de 4<sup>ème</sup> ✱49 élèves
- 2 classes de 3<sup>ème</sup> ✱48 élèves

L'effectif est en hausse : +26.25% en 4 ans (2002/2003 : 160 élèves).

## Problèmes rencontrés

Les difficultés sont multiples :

- absentéisme
- difficultés scolaires pédagogiques et d'apprentissage
- problèmes de comportement
- retards

## Actions mises en œuvre

### 🗑️ Au niveau pédagogique

- Projet d'aide individualisée en français pour les 6<sup>ème</sup> : c'est une action de prévention de la grande difficulté scolaire pour les élèves ne maîtrisant pas les compétences de base qui associe un suivi de l'élève à un dialogue avec les parents.
- Accompagnement de méthodologie pour les 4 niveaux : cette heure de « vie de classe » a permis d'aider les élèves à organiser leur travail, d'apprendre à apprendre et à exprimer les difficultés rencontrées.
- Interventions diverses et formations : formation sur les dangers d'internet, informations sur les drogues et dépendances, sur l'hygiène bucco-dentaire, sur l'éducation sexuelle, participation au Sidaction, intervention d'un pédopsychiatre sur le thème : « comprendre l'adolescent pour une réussite scolaire » et enfin, formation aux premiers secours.

### 🗑️ Actions sportives

#### - **Projet danse :**

Il vise à initier les élèves des 4 niveaux à la danse contemporaine et au hip-hop et à les confronter à différents rôles (danseurs, spectateurs, chorégraphes)

Outre les séances de cours hebdomadaires, les élèves ont pu assister à des spectacles de danse, suivre une initiation au hip-hop avec une intervenante qualifiée et présenter leur chorégraphie devant un public.

Le bilan de cette action est positif quel que soit le niveau.

#### - **Atelier Rugby**

Le projet éducatif de cet atelier regroupe des objectifs variés :

- \* Promouvoir la discipline sportive



- \* Développer des valeurs morales : engagement, esprit d'équipe, respect des règles de vie
- \* Responsabilisation

Il s'agit d'une séance hebdomadaire de 2h00 avec des rencontres inter-collèges sur le district Bergeracois.

Le bilan est très satisfaisant tant au niveau sportif que sur le plan du comportement.

- **Association sportive : athlétisme, badminton, basket-ball, football, handball, APPN et cross**

L'ensemble des disciplines (incluant le rugby et la danse) regroupe 127 licenciés.

Le sport scolaire est très dynamique sur le Vélinois et la diversité des activités proposées répond aux attentes des élèves. La participation est régulière et les résultats sportifs en progression.

📖 **Actions culturelles**

- **Projets sciences**

Ces projets étaient, en 2006/2007, au nombre de cinq :

- découverte de la géologie de la vallée de la Dordogne dans le Bergeracois pour les 4èmes et 5èmes : observation sur le terrain des différents phénomènes géologiques
- découverte de l'agriculture et de l'élevage en Dordogne pour les 6èmes : visite d'une ferme pédagogique
- éducation au développement durable pour les 6èmes : jeu de rôles, intervention du SMICTOM (Syndicat Mixte pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères)
- l'eau précieuse pour les 5èmes : visite d'une station d'épuration, intervention d'un technicien de la fédération de pêche, rencontre avec un chercheur, concours d'affiches
- éducation à la santé pour les 3èmes par la connaissance des MST, sensibilisation aux dangers des drogues, gestes citoyens : rencontre avec des chercheurs, intervention du planning familial

Le bilan est plutôt positif dans l'ensemble. Les troisièmes et quatrièmes projets auraient pu faire l'objet de plus d'interdisciplinarité et d'autonomie de la part des élèves.

- **Développement des démarches de création et rencontres avec les œuvres**

Il s'agit d'un projet de découverte du théâtre contemporain pour une classe de 4<sup>ème</sup>.

Avec l'aide de leur professeur de Français et d'un comédien, les élèves ont mené une réflexion autour du domaine de la liberté et de la révolte à travers la lecture, l'écriture et le théâtre.

Les objectifs de l'action étaient de consolider les pratiques de lecture, de donner du sens aux activités sur la langue et de proposer aux élèves une démarche de projet.

L'enseignante a noté un réel progrès au niveau de la construction des réponses ainsi qu'à l'oral, au niveau de la prononciation.

Le bilan est très positif, tant sur le plan scolaire que celui du comportement (plus grande solidarité dans la classe, qualité d'écoute, comportement civique).

Ce projet, qui existe depuis 5 ans, sera reconduit en 2007/2008.



## - **CDI**

Le Centre de Documentation et d'Information du collège a été réorganisé durant l'année scolaire 2007/2008.

Des bibliothèques junior et adolescent ont été créées et le fonds documentaire a été classé. Un atelier CDI a été mis en place pour les classes de 6èmes. Il s'agit d'une présentation de la structure et de l'apprentissage de son fonctionnement (classification Dewey, logiciel BCDI).

Le bilan est mitigé : les élèves sont réticents à fréquenter le CDI, ils n'ont pas compris l'utilité de la démarche d'information sur le CDI.

## X- Constats

### **Un tissu associatif riche et varié**

Le territoire de la Communauté de Communes de Montaigne en Montravel compte un nombre important d'associations sportives et culturelles. Ces associations ont su évoluer et se structurer au fil des années. C'est une ressource très importante sur laquelle s'appuyer pour développer une politique enfance efficace.

### **Un collège dynamique**

Malgré un certain nombre de problèmes inhérents à sa situation en zone rurale, le collège de Vélines bénéficie d'un grand nombre de bonnes volontés parmi son personnel ainsi que dans le corps enseignant.

Outre les classiques disciplines sportives, des activités innovantes sont proposées aux collégiens : projet sciences, théâtre...

L'ensemble de ces projets manquent toutefois de liens avec le tissu associatif dense du territoire, qui seraient profitables à chacun.

### **Un déséquilibre entre offre culturelle et offre sportive**

Les disciplines sportives sont assez bien représentées, en particulier les sports individuels (canoë, sports équestres, judo, tennis).

En revanche, l'offre en matière culturelle est plus pauvre. Il n'existe pas d'associations à vocation culturelle spécialement destinées aux enfants en dehors de l'association Mosaïque. Malgré tout, ces associations œuvrent pour la diffusion culturelle sur notre secteur auprès des jeunes. Elles sont souvent porteuses de projets qui ne demandent qu'un soutien technique et/ou financier pour éclore.

L'absence de structures adaptées aux enfants et aux jeunes entraîne leur fuite vers les territoires limitrophes de Castillon la Bataille et de Saint Foy la Grande notamment en matière d'enseignement de la musique.

Il est à noter qu'il a été beaucoup plus difficile de mobiliser les associations à vocation culturelle autour du Projet Educatif Local. Sans doute ces structures ont-elles davantage l'habitude de fonctionner en autarcie.

Par ailleurs, il y a une forte attente de la part des parents dans le domaine des activités culturelles. En effet, un diagnostic réalisé en mars 2007 concernant la mise en place d'activités périscolaires avait fait apparaître une demande des parents pour les arts plastiques et la musique.



## **Un retard certain dans le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication**

Notre territoire offre peu de possibilités d'accès aux nouvelles technologies en dehors du collège qui a été récemment doté d'un parc informatique et de l'atelier Véli'net qui accueille un public confidentiel et plutôt âgé alors même que les jeunes sont très intéressés par l'informatique.

Le collège a d'ailleurs organisé durant l'année scolaire 2006/2007 une formation CLIC-DECLIC sur l'usage et les dangers d'internet qui a remporté un vif succès.

Ce retard de développement approfondi un peu plus les inégalités sociales car l'équipement en matériel informatique reste très onéreux.

## **Un manque de coordination**

Actuellement, les différents acteurs du territoire qu'ils soient associatifs, privés ou publics, n'ont tissé aucunes relations. Il n'existe ni coordination dans les calendriers des manifestations, ni mutualisation des moyens. C'est un véritable frein à leur développement.

Toutefois, des projets commencent à émerger notamment dans les écoles primaires afin d'œuvrer en commun à l'amélioration de l'offre éducative.

Il semble y avoir une volonté commune de rassemblement tout en conservant, parallèlement, l'identité et les prérogatives de chacun.

## **Des problèmes récurrents**

### **\* Un manque de bénévoles**

Le principal constat de l'ensemble des associations interrogées est celui du manque de bénévoles. En effet, la gestion d'une association demande beaucoup de temps et d'énergie, ce qui dissuade les candidats et use, à long terme, les plus motivés.

### **\* Des infrastructures en nombre insuffisant**

Une des particularités de notre territoire est l'absence de salles multisports en dehors du gymnase du collège.

Certaines disciplines n'ont aucun moyen de pratiquer en salle ce qui limite leur développement.

### **\* Un manque d'éducateurs diplômés**

Enseigner une discipline sportive implique d'avoir recours à un moniteur possédant un Brevet d'Etat correspondant.

Hors, certaines associations ont beaucoup de mal à trouver des personnes qualifiées qui acceptent de venir en zone rurale pour peu d'heures et sur des créneaux horaires (18h00-20h00 par exemple pour le judo) difficilement compatibles avec une autre activité professionnelle.



### **\* Des coûts importants**

Proposer une activité à des enfants entraîne nécessairement des coûts importants, du fait des normes strictes.

Les associations citent trois postes qui génèrent des frais difficiles à assumer :

- les moniteurs diplômés du Brevet d'Etat
- les transports sur les lieux de rencontres
- la location des locaux adaptés. En effet, la seule salle multisports est le gymnase du collège qui est loué à des tarifs inaccessibles pour les associations.

### **\* Des difficultés dans la communication**

Les associations de notre territoire touchent l'ensemble des communes de la Communauté de Communes. Hors, il n'existe pour l'instant pas de plan de communication intercommunal. Chacune doit assumer seule sa promotion.

Le manque de liens entre les diverses associations du territoire ne simplifie pas la tâche.

### **\* Des problèmes pour recouvrer les cotisations**

Certaines associations ont fait le constat de la difficulté à recouvrer les cotisations de ses adhérents bien que des facilités de paiement soient proposées.

Le déficit engendré vient alors s'ajouter à des frais déjà importants, mettant alors en péril l'équilibre financier des associations.

## XI- Objectifs et Actions de remédiation

🗑 **Développer l'offre culturelle**

🗑 **Structurer des activités pour les adolescents**

🗑 **Améliorer la coordination entre associations**



## CONCLUSION



Le Projet Educatif Local est une volonté politique de la Communauté de Communes de Montaigne en Montravel au sens plein du mot, de « polis » en grec qui signifie « cité ». C'est mettre la cité et son organisation au centre des préoccupations, c'est faire participer l'individu à la vie sociale par la connaissance.

Notre Projet Educatif Local se veut un instrument visant à coproduire des apprentissages, de l'éducation, de l'animation, de la citoyenneté, de la sécurité et de la parentalité. Il a pour but d'aider à la transmission des savoirs et des valeurs qui font la force de notre territoire rural.

L'élaboration du diagnostic du Projet Educatif Local a été l'occasion pour les différents intervenants de se rencontrer.

Par la discussion, des projets communs se dessinent.

Gageons que ce soient les prémices d'une collaboration qui permettra aux uns et aux autres à mieux se connaître, à mieux respecter le travail de chacun et à mieux prendre en compte les différentes compétences.

### I- PROJET DE STAGE MULTISPORTS

L'association de football Pays de Montaigne et Gurçon a organisé durant l'été 2007, un stage de football pour ses adhérents qui a rencontré un franc succès.

Lors de la réunion du comité de pilotage du Projet Educatif Local de la Communauté de Communes de Montaigne en Montravel, plusieurs associations ont émis le souhait de s'associer afin de créer un stage multisports, ouvert aux adhérents de ces structures comme aux non-adhérents

Ce projet offre plusieurs avantages :

- \* Mutualisation des bénévoles pour l'organisation et l'encadrement
- \* Etablissement de passerelles entre les associations pour les adhérents
- \* Opération de communication externe en direction des non-adhérents

Il s'agit avant tout de créer du lien entre les associations. Dans cette optique, une Commission Association a été créée à la Communauté de Communes. Sa mission est de chercher des solutions aux problèmes rencontrés par les associations (communication interne et externe, manque de bénévoles...).

### II- PROJET ADOS

Le projet ados est le plus vaste et sans doute, le plus complexe des projets soutenus par la Communauté de Communes. Après une première tentative, il va être nécessaire de la part



du nouvel animateur de posséder des qualités d'écoute, de disponibilité, et d'opiniâtreté sans lesquelles aucun projet n'est possible avec des adolescents.

Les contraintes imposées à l'animateur (animatrice) restent les mêmes que pour les autres projets : un travail sur le long terme qui associe les partenaires éducatifs, associations sportives et culturelles, collèges...

### III- PROJET D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

Le projet d'accompagnement à la scolarité des écoles de Lamothe-Montravel, Montcaret, Vélines et Saint Antoine de Breuilh ne correspond pas aux conditions définies dans le cadre du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité.

Il doit s'agir d'un travail tripartite animateurs/enseignants/parents.

En effet, la réussite d'un tel projet repose sur l'élaboration d'une stratégie interactive et une concertation entre les différents acteurs.

L'implication des parents est une composante essentielle de l'accompagnement scolaire.

Ce dernier est bien un moyen de prévention et de lutte contre l'exclusion qui va au-delà du seul cercle scolaire, d'où la nécessité d'intégrer les parents dès la conception du projet.

De plus, les enseignants, dont la collaboration étroite est également une nécessité, doivent se garder d'être à la fois « juges » et « parties ».

Le contenu du programme tel qu'il a été évoqué (aide méthodologique, activités culturelles, aide à la parentalité) correspond parfaitement au mode d'organisation de l'Accompagnement Scolaire. Toutefois, pour rester dans la philosophie du Projet Educatif Local de la Communauté de Communes de Montaigne en Montravel, il paraît souhaitable que l'association porteuse du projet s'appuie sur les acteurs éducatifs recensés sur notre territoire.

### IV- PROJET D'OUVERTURE D'UNE ÉCOLE DE MUSIQUE

Afin de développer une offre culturelle sur notre territoire et pour répondre à la demande des parents, un projet d'école de musique est actuellement à l'étude.

Deux solutions sont possibles : un atelier associatif avec un professeur salarié ou la création d'une antenne de l'École Nationale de Musique de Périgueux.

Des contacts vont être pris pour étudier les répercussions financières de ces deux types de structures.

### V- PROJET D'ÉDUCATION À LA SANTÉ

Le programme Nutrition, Prévention et Santé des enfants et des adolescents est un programme régional prioritaire. Il est développé selon 3 axes :

- \* Optimiser le dépistage précoce et la prise en charge de l'obésité
- \* Améliorer l'offre alimentaire en milieu scolaire et périscolaire
- \* Mettre en place des actions pédagogiques sur le temps scolaire ou périscolaire



Des actions ciblées sur la nutrition sont ainsi proposées qui intègrent les enfants, les familles et l'entourage médical et éducatif  
Les établissements scolaires, les centres de loisirs, le Relais Assistantes maternelles sont des structures concernées par ce type de programme.

## VI- PROJET D'AIDE À LA PARENTALITÉ

Il s'agit d'un projet très vaste qui associe de nombreux partenaires : établissements scolaires du primaire et du secondaire, Centre Médico-social, Protection Maternelle et Infantile, Centre Intercommunal d'Action Sociale, Caisse d'Allocations Familiales, Mutualité Sociale Agricole, Associations de Parents d'Elèves.

L'aide à la parentalité recouvre des actions diverses tant sur le fond que dans la forme. Là encore, l'objectif n'est pas d'empiler les dispositifs mais de structurer des projets pérennes et complémentaires.

Le choix de ces actions nécessite, au préalable, un diagnostic propre. Il devra porter sur le recensement des actions déjà entreprises sur le territoire et répondre aux questionnements suivants :

- \* Etude quantitative : pour quel public l'action a-t-elle été mise en œuvre ? Combien de participants ?
- \* Etude qualitative : quelle action pour quel besoin ? Quelles ont été les forces du projet ? Les faiblesses ?
- \* Recensement des personnes-ressources, des attentes des différents publics concernés.

De ce diagnostic, des actions concrètes et adaptées pourront être envisagées. Il peut s'agir de lieu de rencontres et d'échanges, de conférences-débats, d'actions de formation...

## VII- PROJET D'ÉDUCATION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

L'idée d'actions en faveur de l'éducation à la sécurité routière a été proposée par le Référent Ecole de la Gendarmerie de Vélines.

Il souhaiterait obtenir de la collectivité une piste cyclable pour effectuer des actions de sensibilisation à la sécurité à vélo pour les écoles primaires.

D'autres partenaires souhaitent s'associer à ce projet : la Croix Rouge, le collège, les centres de loisirs, ce qui permettrait de donner plus d'ampleur et plus d'impacts aux actions entreprises.



# ANNEXES





## Guide des Associations Sportives et Culturelles

Amicale Laïque de Lamothe-Montravel	Cécile FOURCAUD	Le Bourg 24230 LAMOTHE-MONTRAVEL	05 53 58 89 62
Aujourd'hui pour demain	Isabelle ARTIGOUHA-GRACIANO	Route du Caillou 24230 LAMOTHE-MONTRAVEL	05 53 63 42 97 06 74 43 16 12
Association sportive Gensac/Montcaret	Monsieur MARRAT	Montbrun 24230 MONTCARET	05 53 58 61 77
Judo Club Montcaret	Thierry GRELLETY	Les Fosses 24230 MONTCARET	05 53 58 65 30
Amicale Laïque de Saint Antoine de Breuilh section centre de loisirs	Chantal FEYTOUT	Mairie 24230 SAINT ANTOINE DE BREUILH	06 80 71 64 82 06 31 41 41 74
Canoë Kayak Saint Antoinais	Cédric CHAMBON	Les Aymonds 24230 VELINES	05 53 73 26 89
Hand-ball Foyen Véloinois	Jean-Louis BRICHE	50 Rue des fontaines 33220 PORT SAINTE FOY	05 53 73 18 98
Tennis Club Montravel	Bernard ALARY	Le Rivet 24230 SAINT ANTOINE DE BREUILH	05 53 24 82 51
Pays de Montaigne et Gurson	Thierry BOIDE	Chez Mme GALLOT Valérie Les Verdiers 24230 SAINT ANTOINE DE BREUILH	05 53 24 82 29
Véli'net	Fabienne HOFFMANN	Les Nouvelles 24230 VELINES	05 53 27 96 76
Musique en Véloinois	Jean-Pierre ZANNI	Tout Vent 24230 VELINES	05 53 27 52 53
Rugby Club Véloinois	Daniel LATOUR	La Raye 24230 VELINES	05 53 23 46 40
Association Mosaïque	Christian CLUZEAU	Trachère 24230 BONNEVILLE	05 53 27 56 75
Bonne... Ville du Blues	Cyril SEILLEN	Le Mayne Nord 24230 BONNEVILLE	05 53 22 53 02